

## **SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le deuxième jour du mois d'octobre en l'an deux mille sept, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :           **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Jean-Pierre Ducruc  
Gratien Tardif  
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 14 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 04 septembre 2007
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
  - Activité sociale « Party de Noël »
  - Adhésion à la mutuelle « FQM – Prévention »
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Démission de Mme Nathalie Auger, préposée au comptoir lunch
  - Engagement de Mme Maricia Marcoux, préposée au comptoir lunch
  - Engagement de Mme Marie-Pier Poulin, préposée au comptoir lunch
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Appel d'offres commun pour équipement incendie – Soumission(s)
- 6) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Démission de M. Guy Laroche, directeur
  - Démission de M. Keven Poulin, secrétaire
  - Nomination de M. Jacques Lemay pour agir à titre de directeur
- 7) Urbanisme
  - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (19 septembre 2007)
    - Dépôt
  - Demande de dérogation mineure
    - Dossier de M. François Coté, lot 175-29
    - Dossier de M. Gervais St-Onge, lots 15-1, 16-2 et 16-3
    - Dossier de M. Louis Doré, lot 66-22
    - Dossier de M. René Bolduc, lots 53-P et 56-P
- 8) Voirie
  - Lignage des chemins et rangs
    - Acceptation des travaux et paiement
  - Réfection des rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay
    - Honoraires professionnels n° 3 (SNC-Lavalin inc.)
  - Réfection de voirie de la rue Pouliot
    - Étude géotechnique – Mandat à LVM-Technisol

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

- Inspection et nettoyage des conduites d'aqueduc et d'égouts – Mandat à Veolia Services d'assainissement

Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)

- Honoraires professionnels n° 1 (SNC-Lavalin inc.)

### 9) Hygiène du milieu

Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard

Mise aux normes des installations de captage phase II

Travaux supplémentaires (pointe de forage, construction et analyse)

- Acceptation des travaux et paiement (Les Techniques de l'eau S.D.)
- Honoraires professionnels n° 9 (Laforest Nova Aqua)

Projet de construction d'un 3<sup>ème</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

- Participation financière n° 5 de Saint-Édouard (Roche ltée)
- Participation financière n° 6 de Saint-Édouard (GNP inc.)
- Participation financière n° 7 de Saint-Édouard (correction TPS)

Conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2

- Plans et devis préliminaires

Gestion des cours d'eau

- Mandat à la MRC de Lotbinière pour l'étude de la branche n° 11 du Petit-Sault

Programme Transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence

- Plan révisé

### 10) Adoption de règlement(s)

- Numéro 395-2007 « aux fins de modifier l'article " 7 " du règlement numéro 332-2004 »
- Numéro 397-2007 « aux fins de modifier l'article " 2 " du règlement numéro 258-1999 »

### 11) Avis de motion

- Règles de contrôle et de suivi budgétaires
- Délégation de pouvoir

### 12) Varia

- Motion de félicitations à Ferme Lorca enr.

Période de questions

Levée de l'assemblée

235-2007

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

236-2007

## **PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 04 SEPTEMBRE 2007**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 04 septembre 2007, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

## **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

237-2007

## **COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

**MUNICIPALITÉ**

**SALAIRES DE SEPTEMBRE 2007 – RATIFICATION**

SALAIRES BRUTS DU 26 AOÛT 2007 AU 22 SEPTEMBRE 2007	MAIRE ET CONSEILLERS	14 250,00
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 109,64
	INSPECTEUR MUNICIPAL	4 895,14
	URBANISME	100,08
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CA- DRES (ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIER, MACHOIRES DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE & T/JEUX)	24 260,47
	AVANTAGES SOCIAUX	5 263,64
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>54 878,97</b>

**COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2007 – RATIFICATION**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIE DE QUÉBEC INC.	AIR PACK (RECHARGE)	30,77
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPaux DU QUÉBEC	FORMATION COMPTABILITÉ 07/11/2007 (FRANCE DUBUC)	233,59
BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & P/R	337,53
BÉTON LAURIER INC.	RÉPARATION PONCEAU 3 <sup>ième</sup> RANG EST	268,92
BIOLAB – DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU ANALYSE D'EAU (Demandée par Laforest Nova Aqua & Roche Ltée) ANALYSE D'EAU	257,08 2 580,40 256,51
BLOUIN AUTO INC.	CREVAISON REMORQUE VOIRIE ENT. & RÉP. CAMION INC. ENT. & RÉP. CAMION INC. ENT. & RÉP. CAMION INC.	53,03 517,05 151,72 1 371,56
BOIVIN & GAUVIN INC.	PIÈCES & ACC. INCENDIE	256,39
CABANO FLEURISTE INC.	FLEURS (DÉCÈS MME IRÈNE DESCHÊ- NES, MÈRE D'UN CONSEILLER)	64,99
CARQUEST CANADA LTÉE	RACCORDS LAITON U/EAU	7,73
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX	AVANCE DE FONDS SEPTEMBRE 2007 AVANCE DE FONDS SEPTEMBRE 2007	15 000,00 15 000,00
CLD DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	PUBLICITÉ RASSEMBLEUR (DÉVELOP- PEMENT RÉSIDENTIEL)	341,85
CLÔTURE ALPHA INC.	CLÔTURE ORNEMENTALE PARC DÉTENTE	19 918,46
CORPORATE EXPRESS	PAPIER C/COMM., VOIRIE, URBANISME	232,46
DANY THERRIAULT	DIESEL KUBOTA ESSENCE TONDEUSE	16,01
DANYE GENDRON	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100,00
DOCUMENTS EXPRESS	CARTES ROUTIÈRES STE-CROIX IN- CENDIE	36,67
FORFAITS MARCO	ENTR. & RÉP. TERRAIN SOCCER	2 438,53
GASTON BEAUDET	ENT. & RÉP RÉFRIGÉRATEUR LOISIRS	90,59
GROUPE CASTONGUAY INC.	FLUORESCENTS CHALET LOISIRS	159,35
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE MUNICIPAL ÉCLAIRAGE URBAIN STATION POMPAGE STE-CROIX CENTRE COMMUNAUTAIRE GARAGE MUNICIPAL U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	986,54 121,01 1 522,54 561,71 84,94 2 141,12
INTERFAS EN FIDUCIE	ASSURANCE COLL. SEPTEMBRE 2007	1 294,36
JACQUES FORTIER ORNEMENTAL ENR.	GARDES ESCALIERS HÔTEL DE VILLE	14 534,32
JOCELYN BÉDARD	REMB. TAXES (suite certificat 700048)	230,33
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM., VOIRIE PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	77,72 290,57
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.	ENTR. & RÉP. (RUE LAFLEUR & PARC DÉTENTE) ENTR. & RÉP. ROUTES GRAVIER	1 095,32 849,41

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

LES PLANCHERS DE BÉTON HÉBERT INC.	RÉPARATION CRÉPI C/COMM.	1 509,84
LES RAMPES GARDEX INC.	ENTR. & RÉP. BÂTIMENT C/COMM. (RAMPES & POTEAUX)	1 312,39
LOISIRS & CULTURE ST-APOLLINAIRE	FORMATION SECOURISME T/JEUX	100,00
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	ENT. & RÉP. TERRAIN ADJACENT (SOCCER)	1 274,98
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE AOÛT 2007	5 026,31
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISTE	3 639,15
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	CONTRAT G.N.P. INC. DÉCOMPTE # 3 AVIS JURIDIQUE Me MARCHARD (P1, P2 & P3) APPEL D'OFFRES	42 382,34 2 905,73
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ P/RÉPONDANTS	28,26
PAVAGE LAGACÉ & FRÈRES	RÉPARATION ASPHALTE RUE PRINCIPALE & PARC DÉTENTE	968,57
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	BOÎTE LETTRES INCENDIE PULVÉRISATEUR COMITÉ EMB. FICELLE VOIRIE TREILLIS, VIS, BOULON & SCEL- LANT CHALET LOISIRS, C/COMM. ATTACHE, VIS GARAGE MUN., CHALET DES LOISIRS BOULON T/JEUX CIMENT T/JEUX NETTOYANT INCENDIE PULVÉRISATEUR INCENDIE ARAIGNICIDE INCENDIE LUNETTE & MAILLET INCENDIE	19,35 23,68 3,84 335,98 12,20 6,14 13,61 16,40 31,93 14,38 143,80
RAY-CAR	ENTR. RANGS GRAVIER	90,25
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AOÛT 2007 (ASS.COLL.) REMISE AOÛT 2007	2 086,75 589,58
RENÉ LAMBERT	REMB. TAXES (Fiche annulée)	7,39
SIEMENS WATER TECHNOLOGIES	ENTR. & RÉP. POMPE DOSEUSE U/EAU	468,47
SIFTO CANADA INC.	SEL ADOUCISSEUR	3 052,61
STÉPHANE MILOT	IMPRIMANTE & ACC. VOIRIE	430,23
SYLVAIN VILLENEUVE & LISE CERE	REMB. TAXE MUTATION (DEVENU EXPLOITATION AGRI- COLE)	1 320,00
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE AOÛT 2007	197,91
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE AOÛT STATION POMPAGE STE-CROIX	834,06
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	125,19
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE GMC ESSENCE DAKOTA DIESEL SAVANA ESCOMPTE ULTRAMAR	91,00 58,50 79,01 -7,72
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	29 673,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>182 376,19</b>

**COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2007**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BERTRAND FRÉCHETTE	FRAIS DÉPLACEMENT COLLOQUE	81,60
BÉTON LAURIER INC.	ENT. & RÉP. PONCEAU BR. # 6 (Petit- Sault, 3 <sup>ième</sup> Rang Est) ENT. & RÉP. PONCEAU(côte du Bateau)	170,93 385,15
BIOLAB DIVISION-THETFORD	ANALYSE D'EAU	28,43
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	21,00
CAMPING BELLE-VUE	INSCRIPTIONS T/JEUX (42 enfants) & SERVICE DE MONITEURS ÉTÉ 2007	12 488,36
DANY THERRIAULT	DIESEL KUBOTA ESSENCE TONDEUSE	32,47 9,08

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

DOCUMENT EXPRESS	AVIS MUNICIPAL NO. 73 PAPIER NOËL	640,18 11,38
ENVIROFLEX	VIDER RÉSERVOIRS & FOSSE SEPTIQUE U/ST-ÉDOUARD	2 860,15
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	RÈGL. N° 218-95 REMB. INT.	11 534,38
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT.RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	684,39
ICETEC REFRIGÉRATION INC.	ENTR. & RÉP. U/EAU ST-ÉDOUARD ENT. & RÉP. C/COMM.	393,13 132,53
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	BULLETIN DES LOISIRS 2007	199,41
KONCEPT LOGIK	AFFICHE COMITÉ FAMILLES	50,00
LAROSE & FILS LTÉE	POLISSEUSE C/COMM., PROD. D'ENTRETIEN C/COMM. VOIRIE	1 414,46
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE	281,51 207,36 29,63 169,35 64,56
LES ÉDITIONS MALBEC	CALENDRIER MUNICIPAL 2008	32,45
LES ENSEIGNES PALA	PIÈCES & ACC. URBANISME	62,67
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	ENTRETIEN FOSSÉS 4 <sup>ÈME</sup> RANG EST	1 559,70
LES SERVICES JAG INC.	VÉRIFICATION MÉCANIQUE CAMION INCENDIE	418,20
M.L. CONSTRUCTION INC.	ENT. & RÉP. CITERNE PETIT-VILLAGE (458.79 payé/Raphael Castonguay)	484,29
MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE	INSCR., MANUELS ET FORMATION DÉSINCARCÉRATION (8 pompiers)	3 920,00
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	SALAIRES FEU GABRIEL DALLAIRE 4 <sup>ÈME</sup> RANG O. (demandé /Marcel Daigle)	152,00
PAVAGE LAGACÉ & FRÈRES	RÉPARATION ASPHALTE 3 <sup>ÈME</sup> RANG E.	408,16
PETITE CAISSE SENTIERS PÉDESTRES	PIÈCES & ACC. SENTIER PÉDESTRE PISTOLET ARROSOIR	51,84 7,96
PETITE CAISSE CHRISTIANE COUTURE	AVIS MUTATION	6,00
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	TIMBRES-POSTE ADM., LOISIRS, VOIRIE, ENVELOPPES ADM.	103,08
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	ENTR. & RÉP. ST.POMPAGE STE-CROIX	10,33
PRODUITS CHIMIQUES CCL LTÉE	PERMANGANATE U/EAU	1 997,55
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	HON. PROF. DOSSIER CÔTE DES SOUS-BOIS	4 302,39
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	CHLORE U/EAU PALETTE VIDE VOIRIE CRÉDIT CHIFFRE AUTO-COLLANT VOIRIE MANCHE PIC VOIRIE PEINTURE, PINCEAU, LUBRIFIANT VOIRIE, C/COMM. CORROSTOP C/COMM. FLEXTRA C/COMM. CORROSTOP, PINCEAU VOIRIE, INC. PIÈCES & ACC. C/COMM. ENGRAIS PARC DÉTENTE CHLORE U/EAU	290,00 -45,58 15,33 15,91 65,16 41,77 17,03 68,25 48,65 56,35 89,33
RAY-CAR DIVISION DE SINTRA INC.	PIERRE CONCASSÉE & CRIBLURE (Entretien des rangs gravier) VOIRIE PIERRE CONCASSÉE VOIRIE	876,40 286,93
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	TRANSPORT CONTENEUR MONSTRE & REDEVANCE CRÉDIT REDEVANCE ENFOUISSE- MENT SERVICE SEPTEMBRE	552,14 -87,23 9 580,96
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE	12,40
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU	42,13 239,14 5,69 177,64

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM. LIQUEUR, CAFÉ (RENCONTRE CHEF CASERNE) INCENDIE	24,89 31,84
TÉLÉ-RECHARGE	TIMBRES-POSTE	900,00
TELUS MOBILITÉ	CELLULAIRES USINE D'EAU & VOIRIE	22,05
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY AVOCATS	HON.PROF. COUR MUNICIPALE	433,01
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE GMC ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE GMC ESCOMPTE ULTRAMAR	40,00 30,00 74,00 45,01 105,00 36,88 93,00 70,89 38,70 85,00 -2,55
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>59 782,08</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>297 037,24</b>

TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code Budgétaire	Budget Actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-32000-411	0	648	650	02-32001-411	1 350	700

+ 650

- 650

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANTS # 09-2007

238-2007

**ACTIVITÉ SOCIALE « PARTY DE NOËL »**

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser la tenue d'un «Party de Noël» pour les employés(ées) municipaux dans le cadre du budget prévu à cette fin, lequel aura lieu le 24 novembre prochain au Salon de Quilès Lauvien à Laurier-Station.

239-2007

**ADHÉSION À LA MUTUELLE « FQM – PRÉVENTION »**

**ATTENDU** la création d'une nouvelle mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail intitulée « FQM – Prévention » effective le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par la Fédération Québécoise des Municipalités, suite à des consultations auprès d'experts en santé et sécurité du travail;

**ATTENDU QUE** pour la gestion de cette nouvelle Mutuelle, la FQM s'est associée avec « MEDIAL conseil santé sécurité inc. », une firme québécoise spécialiste de la santé et sécurité du travail depuis 1993;

**ATTENDU QUE** la Commission de la santé et de la sécurité du travail a le pouvoir de conclure avec un groupe d'employeurs une entente déterminant notamment les conditions particulières d'assujettissement de ces employeurs à des taux personnalisés ainsi que les modalités de calcul de ces taux;

**ATTENDU** le projet d'entente annexé entre les parties;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007

municipalité de Sainte-Croix et du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc. ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

240-2007

#### COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

### CENTRE CULTUREL

#### SALAIRES DE SEPTEMBRE 2007 A-9- RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 26 AOÛT 2007 AU 22 SEPTEMBRE 2007	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 144,36
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CADRES (MAINTENANCE & RES- TAURANT)	8 017,03
	AVANTAGES SOCIAUX	1 715,03
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>12 876,42</b>

#### COMPTES PAYÉS DE SEPTEMBRE 2007A-9 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ABRIS TOUT GENRE G.Y. INC.	ENT. & RÉP. ABRIS	56,97
	ENT. & RÉP. ABRIS	54,13
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	1 049,94
D. BERTRAND & FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	1 295,46
	ACHATS RESTAURANT	174,51
	ACHATS RESTAURANT	241,89
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	1 140,47
	GLACE	348,01
LECLERC SERVICE INC.	ACHATS RESTAURANT	300,00
INTERFAS EN FIDUCIE	ASSURANCE COLL. SEPT. 2007	632,26
LES FROMAGES SAPUTO S.E.N.C.	ACHATS RESTAURANT	117,84
	ACHATS RESTAURANT	39,28
	ACHATS RESTAURANT	98,20
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE AOÛT 2007	953,29
MOLSON CANADA 2005	ACHATS BAR	6 673,59
PAUSE-CAFÉ SOLEIL	ACHATS RESTAURANT	419,37
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. TERRAIN	5,02
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AOÛT 2007 (ASS.COLL.)	342,40
	REMISE AOÛT 2007	141,23
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE AOÛT 2007	13,38
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE AOÛT	302,67
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>14 449,91</b>

#### COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2007A-9

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ATELIER C.LALIBERTÉ INC.	ENT. & RÉP. ÉQUIP. PRO-SHOP	547,01
CIMCO REFRIGÉRATION	ENT. & RÉP. SYST. RÉFRIG.	1 134,94
	ENT. & RÉP. SYST. RÉFRIG.	1 678,53
DISTRIBUTRICES DE LA CAPITALE	ENT. & RÉP. ÉQUIP. REST.	108,25
DOCUMENT EXPRESS	LOISIRS AUTOMNE 2007	20,16
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	RENFOUEMENT TROUSSE PREMIERS SOINS	80,68

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

GÉRALD PLAMONDON	FRAIS DÉPLACEMENT JUILLET, AOÛT & SEPTEMBRE, TOURNOI AQAIRS & REPAS EMPLOYÉS (Traçage de lignes)	416,90
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. VENTILATEUR	68,37
KORVETTE	PRODUITS D'ENTRETIEN PRODUITS D'ENTRETIEN	11,37 9,09
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS RESTAURANT	296,95
LIRETTE DACTYLO SERVICE INC.	CAISSE ENREGISTREUSE REST. CRÉDIT (Rouleau)	971,42 -18,80
MOLSON CANADA 2005	ACHATS BAR	1 368,17
PAUSE-CAFÉ SOLEIL	ACHATS RESTAURANT	213,20
PETITE CAISSE GÉRALD PLAMONDON	PRODUITS D'ENTRETIEN, PIÈCES & ACC., ENT. & RÉP. BÂTIMENT, ENT. & RÉP.ÉQUIP. REST. , ACHATS RESTAURANT & BAR	303,27
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	456,13
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACC. ARÉNA ENT. & RÉP. BATIMENT ENT. & RÉP. SYST. RÉFRIG.	1 589,36
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD P.	43,82
SERVICES PAYSAGERS L.C.L. INC.	BLANCHIR GLACE	1 128,11
STE-CROIX SPORTS INC.	ACHATS PRO-SHOP	415,30
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	3,08
	ACHATS RESTAURANT	8,20
	ACHATS RESTAURANT	10,07
	ACHATS RESTAURANT	11,89
	ACHATS RESTAURANT	12,71
	ACHATS RESTAURANT	58,68
TAXI COLIS	FRAIS TRANSPORT (Caisse enregistreuse & courroies ventilation)	34,18
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 016,98</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>38 343,31</b>

241-2007

**DÉMISSION DE MME NATHALIE AUGER, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH**

M. Jacques Gauthier annonce la démission de Mme Nathalie Auger.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la démission de Mme Nathalie Auger comme préposée au comptoir lunch, à compter du 9 septembre 2007, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli au cours des 16 dernières années.

242-2007

**ENGAGEMENT DE MME MARICIA MARCOUX, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Maricia Marcoux pour agir à titre de préposée au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 15 septembre 2007

Rémunération : 9.26 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

243-2007

**ENGAGEMENT DE MME MARIE-PIER POULIN, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager madame Marie-Pier Poulin pour agir à titre de préposée au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 14 septembre 2007

Rémunération : 9.26 \$/heure



## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

244-2007

#### APPEL D'OFFRES COMMUN POUR ÉQUIPEMENT INCENDIE – SOUSSION(S)

ATTENDU la résolution numéro 214-2007 relativement à l'appel d'offres commun avec les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Édouard;

Quatre (4) soumissions reçues :

	Section 1	Section 2	Section 4
➤ Boivin & Gauvin inc.	7 071,60	7 467,84	380.00
➤ Aréo-Feu ltée	6 620,00	7 059,50	320.00
➤ CMP Mayer inc.	6 211,00	1 387,00	300.00
		(non complet)	
➤ Acklands Grainger	7 757,19	5 592,83	N/A

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

ATTENDU les articles 6 et 7 du devis qui nous permettent de diviser la soumission à plusieurs fournisseurs et même d'en diminuer les quantités;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à C.M.P Mayer inc. pour le prix de 6 211,00 \$ pour la section 1. Le contrat d'achat à Aréo-Feu ltée pour le prix de 6 391,00 \$ pour la section 2 à l'exception des articles 7 et 13 à Boivin & Gauvin inc. pour le prix de 446,95 \$ et des articles 8 à 12 à CMP Mayer inc. pour le prix de 110,00 \$. Le contrat d'achat à CMP Mayer inc. pour le prix de 300,00 \$ pour la section 4, article 1. Les prix sont en sus des taxes applicables.

Un grand total pour la municipalité de Sainte-Croix de 13 458,95 \$, soit 15 336,47 \$ incluant toutes taxes.

### SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

245-2007

#### DÉMISSION DE M. GUY LAROCHE, DIRECTEUR

M. Jacques Gauthier annonce la démission de M. Guy Laroche.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Guy Laroche comme directeur du service de premiers répondants, à compter du 6 septembre 2007, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli.

246-2007

#### DÉMISSION DE M. KEVEN POULIN, SECRÉTAIRE

M. Jacques Gauthier annonce la démission de M. Keven Poulin.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Keven Poulin comme secrétaire du service de premiers répondants, à compter du 6 septembre 2007, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli.

247-2007

#### NOMINATION DE M. JACQUES LEMAY POUR AGIR À TITRE DE DIRECTEUR

ATTENDU la recommandation du directeur sortant pour la nomination de M. Jacques Lemay comme directeur du service de premiers répondants;

ATTENDU l'intérêt de M. Lemay à l'effet d'occuper ce poste;

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer M. Jacques Lemay pour agir à titre de directeur du service de premiers répondants, en remplacement de M. Guy Laroche, démissionnaire à ce titre.

### **URBANISME**

#### **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (19 SEPTEMBRE 2007)**

##### **DÉPÔT**

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 19 septembre 2007.

##### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

248-2007

##### **DOSSIER DE M. FRANÇOIS CÔTÉ, LOT 175-29**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. François Côté et localisée à : côte des Sous-Bois, Sainte-Croix, lot 175-29, qui vise à réduire la marge avant afin de permettre la construction d'une résidence secondaire.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. François Côté, lot 175-29.

249-2007

##### **DOSSIER DE M. GERVAIS ST-ONGE, LOTS 15-1, 16-2 ET 16-3**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Gervais St-Onge et localisée au : 5420 route Marie-Victorin, Sainte-Croix, lots 15-1, 16-2 et 16-3, qui vise à permettre la construction d'un garage dans la cour avant.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Gervais St-Onge, lots 15-1, 16-2 et 16-3, afin de préserver son droit de vue sur le fleuve.

250-2007

##### **DOSSIER DE M. LOUIS DORÉ, LOT 66-22**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Louis Doré et localisée au : 216 rue des Chutes, Sainte-Croix, lot 66-22, qui vise à régulariser une situation existante depuis l'émission du permis de construction (15 avril 1983) dont l'implantation de la maison avait été faussée.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Louis Doré, lot 66-22.

251-2007

##### **DOSSIER DE M. RENÉ BOLDUC, LOTS 53-9 ET 56-P**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. René Bolduc et localisée au : 32 rue du Bateau, Sainte-Croix, lots 53-P et 56-P, qui vise à

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

réduire la marge arrière et à augmenter la hauteur maximale afin de permettre la construction d'une résidence adossée à la falaise.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure de M. René Bolduc, lots 53-P et 56-P, en raison de la trop grande réduction de la marge arrière rapprochant ainsi le bâtiment trop près de la falaise et qu'il y a risque d'affaissement de cette dernière et qu'il n'est pas permis la construction de bâtiment à une telle hauteur dans cette zone.

### **VOIRIE**

#### **LIGNAGE DES CHEMINS ET RANGS**

252-2007

#### **ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT**

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter les travaux de lignage des chemins et rangs selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 7 802,29 \$ à Signalisation Girard aux termes du contrat intervenu entre les parties le 16 juillet 2007.

#### **RÉFECTION DES RUES GARNEAU, DE LA FABRIQUE, DE LA MENNAIS, BOURQUE ET LEMAY**

253-2007

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 3 (SNC-LAVALIN INC.)**

ATTENDU la résolution numéro 012-2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 3 761,03 \$ relativement aux honoraires professionnels à la préparation des plans et devis pour la réfection des rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 440986 datée du 19 septembre 2007.

#### **RÉFECTION DE VOIRIE DE LA RUE POULIOT**

254-2007

#### **ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – MANDAT À LVM-TECHNISOL**

Deux (2) soumissions reçues :

➤ LVM-Technisol	3 760,35 \$
➤ Laboratoires d'expertises de Québec ltée	3 817,33 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et de mandater la firme LVM-Technisol à procéder à l'étude géotechnique selon l'offre présentée.

255-2007

#### **INSPECTION ET NETTOYAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC – MANDAT À VEOLIA SERVICES D'ASSAINISSEMENT**

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Veolia Services d'assainissement	5 518,60 \$
➤ Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc.	6 819,34 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et de mandater la firme Veolia Services

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007

d'assainissement à procéder à l'inspection et le nettoyage des conduites d'aqueduc et d'égouts selon l'offre présentée.

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 271 (RUE LAURIER)

256-2007

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>O</sup> 1 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 185-2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 3 375,77 \$ relativement aux honoraires professionnels à la préparation de l'estimation préliminaire pour le réaménagement de la route 271 (rue Laurier), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 440605 datée du 19 septembre 2007.

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

#### MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE PHASE II

#### TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (POINTE DE FORAGE, CONSTRUCTION ET ANALYSE)

257-2007

#### ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT (LES TECHNIQUES DE L'EAU S.D.)

ATTENDU la résolution numéro 154-2007;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les travaux supplémentaires (pointe de forage, construction et analyse) pour la mise aux normes des installations de captage de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 5 644,74 \$ à « Les Techniques de l'eau S.D. », telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 535 datée du 30 août 2007.

258-2007

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>O</sup> 9 (LAFOREST NOVA-AQUA)

ATTENDU la résolution numéro 154-2007;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Laforest Nova Aqua » la somme de 4 912,98 \$ relativement aux travaux supplémentaires (pointe de forage, construction et analyse) pour la mise aux normes des installations de captage de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard (préparation dossier, coordination et construction de pointes filtrantes, suivi des niveaux d'eau et arpentage), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2007-09-32-Q datée du 24 septembre 2007.

#### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN 3<sup>ième</sup> PUIS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

259-2007

#### PARTICIPATION FINANCIÈRE N<sup>O</sup> 5 DE SAINT-ÉDOUARD (ROCHE LTÉE)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 7 441,80 \$ relativement aux honoraires professionnels aux travaux du projet de construction d'un 3<sup>ième</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (surveillance des travaux), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700074 datée du 01 octobre 2007.

260-2007

#### PARTICIPATION FINANCIÈRE N<sup>O</sup> 6 DE SAINT-ÉDOUARD (GNP INC.)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 63 516,06 \$ relativement au contrat pour les travaux du projet de construction d'un 3<sup>ième</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700075 datée du 01 octobre 2007.

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

261-2007

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE N<sup>O</sup> 7 DE SAINT-ÉDOUARD (CORRECTION TPS)**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de déduire à la municipalité de Saint-Édouard le crédit de 6 052,13 \$ relativement à la correction concernant la remise de TPS aux travaux du projet de construction d'un 3<sup>ième</sup> puits et d'infrastructures à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRC700076 datée du 01 octobre 2007.

### **CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE P1 & P2**

262-2007

### **PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES**

**ATTENDU** la résolution numéro 226-2007 relativement à la préparation des plans et devis préliminaires concernant la conduite d'amenée et la mise aux normes des installations de captage P1 et P2 de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, selon le contrat intervenu avec SNC-Lavalin inc. le 14 septembre 2007;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le dépôt des plans et devis préliminaires conformément au contrat intervenu entre les parties.

### **GESTION DES COURS D'EAU**

263-2007

### **MANDAT À LA MRC DE LOTBINIÈRE POUR L'ÉTUDE DE LA BRANCHE N<sup>O</sup> 11 DU PETIT-SAULT**

**ATTENDU QUE** des travaux d'entretien de la branche numéro 11 de la rivière Petit-Sault à partir du lot 384-P (en aval) jusqu'au lot 395-P (en amont) sont sollicités afin de rabaisser le niveau d'eau de ladite branche qui reçoit l'eau d'au moins trois fossés lors de fortes pluies, selon la demande d'intervention datée du 05 septembre 2007;

**ATTENDU QUE** cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix recommande d'apporter des modifications à ce cours d'eau, selon le rapport du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

### **PROGRAMME TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

264-2007

### **PLAN RÉVISÉ**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 307-2006 relative à la programmation de travaux partiels de priorité 1 et 2 du 15 novembre 2006 ci-annexée;

**CONSIDÉRANT QU'**il est prévu d'informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification apportée à notre programmation par notre résolution numéro 307-2006;

**CONSIDÉRANT** les modifications apportées à notre programmation en raison de nouvelles priorités, lesquelles sont annexées;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la nouvelle programmation de travaux partiels de priorité 1, 2 et 3 et de tous les autres documents exigés par le ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

**ET** d'informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution.

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

**ADOPTION DE RÈGLEMENT(S)**

265-2007

**NUMÉRO 395-2007 « AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE " 7 " DU RÈGLEMENT NUMÉRO 332-2004 »**

**ATTENDU QUE** le conseil juge que l'usage d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'un arc, ou d'une arbalète à moins de cent cinquante (150) mètres de toute maison, bâtiment ou édifice met la sécurité de tous en péril, principalement aux abords du fleuve St-Laurent;

**ATTENDU QU'**il est jugé nécessaire de modifier l'article « 7 » relativement à l'utilisation des armes à feu;

**ATTENDU QU'**il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 332-2004;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une session de ce conseil tenue le 04<sup>e</sup> jour de septembre 2007;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Gratien Tardif**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 395-2007 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 395-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 395-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

266-2007

**NUMÉRO 397-2007 « AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE " 2 " DU RÈGLEMENT NUMÉRO 258-1999 »**

**ATTENDU QUE** toute municipalité locale peut prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification en vertu de l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale;

**ATTENDU QUE** ce conseil juge nécessaire une mise à jour du règlement numéro 258-1999 décrétant une tarification lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule aux fins d'y ajouter toute autre intervention d'urgence ou surveillance réquisitionnée par une tierce partie;

**ATTENDU QU'**il est requis de modifier l'article « 2 » du règlement numéro 258-1999 relativement à la tarification lors de l'utilisation du service des incendies pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une session de ce conseil tenue le 04<sup>e</sup> jour de septembre 2007;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 397-2007 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 OCTOBRE 2007**

QUE le règlement numéro 397-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 397-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

### **AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un projet de règlement.

---

### **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

---

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### **DÉLÉGATION DE POUVOIR**

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un projet de règlement en remplacement du règlement numéro 303-2001.

---

### **RÈGLEMENT À L'EFFET DE DÉLÉGUER À TOUT FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS**

---

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### **VARIA**

267-2007

#### **MOTION DE FÉLICITATIONS À FERME LORKA ENR.**

Motion de félicitations est adressée à « Ferme Lorka enr. » pour avoir remporté la première médaille d'argent en accédant aux trois premiers rangs nationaux lors du 118<sup>e</sup> concours de l'Ordre national du mérite agricole au Centre des congrès de Québec le 21 septembre 2007.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Explications sur le règlement de la chasse.

268-2007

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 04 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

Bertrand Fréchette  
Directeur général et secrétaire-trésorier